

Session 2

Qualité des milieux d'accueil et d'éducation

Annick MOREL

Inspectrice générale des affaires sociales (IGAS), ancienne directrice de la CNAF, ancienne directrice de la Direction des familles et de la petite enfance de la ville de Paris.

Coordonnées

IGAS

39-43, quai André Citroën

75739 PARIS Cedex 15

Tel : 01.40.56.45.90

annick.morel@igas.gouv.fr

Annick Morel a été en charge du dossier de la petite enfance au sein de différents cabinets ministériels dont celui de Claude Evin, ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale entre 1988 et 1991. Elle a été ensuite responsable de grandes entités institutionnelles, nationales et territoriales chargées de mettre en œuvre les politiques d'accueil du jeune enfant. Plus précisément, après avoir été chef de service à la Direction générale de la santé, responsable de la santé maternelle et infantile, elle a ensuite été directrice de la CNAF de 1999 à 2003, puis directrice de la Direction de la famille et de la petite enfance de la ville de Paris de 2004 à 2007. Elle est également co-auteur d'un rapport sur l'adoption, remis par Jean Marie Colombani au président de la République en 2008. Récemment, Annick Morel a présidé le débat du groupe de travail sur la prise en charge de la dépendance *Société et vieillissement*.